

VERS UNE MEILLEURE SENSIBILISATION SUR L'IMPORTANCE DE LA SÉCURITÉ MARITIME, DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE DES VIES HUMAINES EN MER DANS LA RÉGION COMMAFAT

LA VULGARISATION MARITIME AU SERVICE DE LA SECURITE

DES EQUIPAGES ET DES NAVIRES





Abdellah EL ASRI, Chef de la Division des Gens de Mer à la DFMGMS/SEPM

VERS UNE MEILLEURE SENSIBILISATION SUR L'IMPORTANCE DE LA SÉCURITÉ MARITIME, DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE DES VIES HUMAINES EN MER DANS LA RÉGION COMMAFAI

SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. CONTEXTE ET ENJEUX
- 3. DISPOSITIF NATIONAL DE VULGARISATION MARITIME
- 4. **RECOMMANDATIONS**

CONTEXTE

- > Le secteur de la pêche est un pilier de l'économie nationale;
- Contribue au PIB et à l'emploi.
- Nourrit des milliers de familles et assure la souveraineté alimentaire.
- La pêche constitue l'un des métiers les plus dangereux du fait que cette activité s'exerce à la merci d'un milieu hostile et des conditions de travail difficiles.
- > Le Maroc dispose de:
- 3 500 km de littoral (deux façades Atlantique et Méditerranée);
- Flotte opérationnelle importante (19.981) : Hauturière 344, Côtiè 🖊 1786, Artisanale 17000 barques
- Equipage: +130.000 marins.
- Importance économique et sociale du secteur de la pêche;
- Nombre d'événements en mer 76 en 2023, 120 en 2022, 164 en 2021.

CONTEXTE

La durabilité et la sécurité de cette activité sont donc primordiales pour l'avenir du pays,

Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures visant à contribuer au renforcement de la sécurité des marins et des navires compte tenu de la dangerosité du métier qui expose de façon permanente les équipages aux risques d'accidents de travail et événements de mer ainsi que de malagres professionnelles.

ENJEUX

- Sauvegarde des vies humaines en mer;
- Sécurité des navires et des opérations de pêche;
- Sensibilisation aux risques liés aux pratiques dangereuses ou inadaptées;
- Instauration d'une culture de sécurité préventive et réactive

Le Maroc dispose d'un cadre législatif et réglementaire visant à encadrer la sécurité maritime et le sauvetage maritime. Cependant, son application sur le terrain reste un défi, nécessitant une meilleure diffusion de l'information et un renforcement des capacités de contrôle.



DISPOSITIF NATIONAL DE VULGARISATION



- Le Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime a retenu le conseil et la sensibilisation comme axe principal de son programme d'action socioprofessionnelle engagé envers les marins pécheurs, dans un souci de mise à niveau des activités liées au secteur de la pêche maritime;
- Le programme d'action cible toutes les catégories de professionnels du secteur notarnment les marins actifs à bord des navires de pêche, par le développement de thèmes liés à la sensibilisation aux règles d'hygiène, sécurité à bord, préservation des ressources marines, protection de l'environnement marin, à une meilleure connaissance des techniques et engins de pêche;
- Basé à l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache, le Centre National de Vulgarisation est en charge de la mise en œuvre du programme national, de la conception des supports pédagogiques et de la formation des vulgarisateurs et des gestionnaires des cooperatives de pêche.
- Des Centres Régionaux de Vulgarisation basés au niveau des EfMs sont chargés de concrétiser les programmes identifiés dans les sites de pêche concernés, au niveau de leur région.



DISPOSITIF NATIONAL DE VULGARISATION

• Ces programmes sont dispensés par le biais **d'unités mobiles de vulgarisation**, dotés de matériels pédagogiques audio-visuels adaptés à la mise en application sur les sites de pêche éloignés.

 Ces véritables classes mobiles permettent d'atteindre plus de 10 000 marins pêcheurs en moyenne par année.











DISPOSITIF DE LA VULGARISATION MARITIME

- Sensibiliser les marins en diffusant les bonnes pratiques et le renforcement des comportements sécuritaires à bord;
- Promouvoir l'utilisation des équipements de sauvetage;
- Promouvoir le respect des normes techniques, de navigation et d'entagtier;
- Renforcer les compétences locales à travers la formation;
- Créer des supports adaptés au niveau de compréhension des marins;
- Développer une responsabilité collective sur les que stions de sécurité;

PROGRAMMES MIS EN PLACE

- Programme annuel de vulgarisation, en concertation avec les professionnels du secteur;
- Formations pratiques dans les ports : utilisation des gilets de sauvetage auto-gonflables, radio VHF, balises.
- Distribution gratuite de matériels de sécurité; Gilets de sauvetage, radiobalises, caissons isothermes;
- Modules audio-visuels et schématisés en dialectes locaux.
- > Partenariat avec les CPM et les coopératives





PROGRAMMES MIS EN PLACE

- Lancement, annuellement, de campagnes nationales pour informer les pêcheurs sur les textes infidiques régissant la sécurité maritime, les risques et les bonnes pratiques de sécurité;
- > Formations Spécifiques sur les nouveaux équipements acquis dans le cadre de l'appui du SEPM;
- Déploiement de modules de formation adaptés aux réalités des pêcheurs, couvrant la navigation, les premiers secours et l'utilisation des équipements.
- > Facilitation de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de sécurité modernes et subvention de l'accès à des équipements de l'accès de la complete de l
- Mise en place de structures d'accueil dans les ports pour offrir écoute conseil et assistance aux pêcheurs, via les unités mobiles.

PROGRAMMES MIS EN PLACE

- La santé et la sécurité du marin sont intimement liées compte tenu de la dangerosité du métier qui expose de façon permanente les équipages aux risques de maladies professionnelles, mais également aux accidents de travail. Un navire de pêche doit se conformer aux règles élémentaires d'hygiène et de sécurité afin de garantir la qualité du produit aux consommateurs et préserver la santé des marins.
- La médecine des gens de mer s'est développée parallèlement au programme de réalisation des antennes médicales dans les principaux ports du Royaume et qui ont pour mission principale l'exercice de la médecine d'aptitude à la fonction de marin pêcheur, les premiers soins et de la prévention contre les maladies professionnelle.
- Cette médecine répond à un souci d'amélioration des conditions sociales des marins, mais également à une nécessité de préservation de la qualité des produits de la pêche et aux contraintes réglementaires internationales en matière d'hygiène et de santé des équipages.
- Le Maroc dispose aujourd'hui de **22 antennes de santé des gens de mer** et d'une expertise dans le domaine de la médecine maritime.

RÉSULTATS ET IMPACTS OBSERVÉS

- Les données récentes montrent une tendance encourageante à la baisse du nombre d'incidents et de victimes en mer. Cette amélioration est le fruit des efforts conjoints de sensibilitation et de formation et d'intervention rapide du dispositif du sauvetage;
- Hausse du taux de port de gilets de sauvetage;
- Implication active des marins dans les actions de formation et de sensibilisation;
- Création d'une base de données sur les accidents et les événements de mer;
- Développement d'une culture sécurité au sein du miliéu professionnel...

RECOMMANDATIONS

- Diffusion continue de bonnes pratiques et de renforcement des comportements sécuritaires de bonnes
- Promotion du respect des normes techniques, de navigation et d'entretien;
- Sensibilisation aux risques liés aux pratiques dangereuses ou inadaptées, en mettant l'accent sur les conséquences concrètes des négligences;
- Instauration d'une culture de sécurité préventive et réactive, à travers des compagnes continues et une implication active des professionnels;
- Mise en place d'un observatoire national de la sécurité en mer;
- Valorisation des témoignages de survivants pour renforcer l'impact;
- Soutien aux coopératives de pêcheurs pour devenir des relais de valgarisation;
- Utilisation des médias et réseaux sociaux;
- Mise en place d'une application dédiée à la vulgarisation (IRCHAD Bahar);

RECOMMANDATIONS

- Renforcement de la Certification: Obligation de formation et de certification pour tout les équipages, incluant la navigation, la sécurité incendie et la survie en mer;
- Innovation Technologique: Intégration de technologies modernes (GPS, balises EPIRB, AIS) dans les navires et subventions pour leur acquisition;
- Partenariats Stratégiques: Collaboration accrue avec les organisations professionnelles, les EFMs et les organisations internationales pour mutualiser les efforts;
- Accès au Financement: Mise en place de mécanismes de financement facilitant l'acquisition et la maintenance des équipements de sécurité.

Ces recommandations visent à consolider les acquis et à projeter le secteur de la pêche vers un avenir plus sûr et plus durable. Leur mise en œuvre requiert l'engagement de tous les acteurs concernés.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION